

**REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 DECEMBRE 2023**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

**Le Bureau communautaire s'est réuni le mardi 05 décembre 2023, à dix-huit heures, à la salle des Climats de Bourgogne à Gevrey-Chambertin et a examiné les délibérations suivantes :**

B/23/121	Annulation de la délibération B/23/11 du 14 novembre 2023 – Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Agrément d'une substitution dans la promesse de vente à SAS ADPARK NUITS-SAINT-GEORGES.
B/23/122	Modification du règlement du Fonds appel à projets tourisme entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme.
B/23/123	Etude définition et de faisabilité du projet de développement de « La Voie du Tacot » des Hautes Côtes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges – Attribution du marché.
B/23/124	Ecole de Musique Intercommunale – Convention avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM).
B/23/125	Répartition des frais d'abattage d'arbres sur la commune de Noiron-sous-Gevrey le long du canal de la Cent Font et de la RD 996.
B/23/126	Convention de mise à disposition de personnel de droit public du budget Principal au profit des Services Publics Industriels et Commerciaux d'Eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets.
B/23/127	Convention de mise à disposition de personnel de droit privé du Service Public Industriel et Commercial d'Eau potable en régie au profit des Services Publics Industriels et Commerciaux d'eau potable en délégation et d'assainissement en régie et en délégation.
B/23/128	Convention de mise à disposition de personnel de droit privé du Service Public Industriel et Commercial de gestion des déchets au profit des Services Publics Industriels et Commerciaux d'Eau potable et d'assainissement en régie et en délégation.

Liste affichée le 12 décembre 2023.

Le Président,



Pascal GRAPPIN